TARIFS - Saison 2024/2025 -

Les cotisations doivent être entièrement réglées en début de saison

Les cotisations réglées en chèques doivent être réglées en 5 fois

(les chèques seront donnés en 1 fois en septembre et seront encaissés tous les deux mois, c'està-dire en septembre, novembre, janvier, mars et mai)

> Les cotisations réglées en espèces doivent être réglées en 1 fois ou éventuellement en 2 fois (Septembre et Février)

Inscription annuelle : 12 € par personne (A ajouter au 1^{er} règlement de l'année)

Pas de cours collectifs pendant les vacances scolaires et les jours fériés

ENFANTS et ADOLESCENTS	TARIF ANNUEL
Supplément d'inscription à ajouter au 1er règlement	12€
ENFANTS – HIP-HOP – KPOP - SOLO Filles 1h par semaine	240€ - (5 x 48€)
ENFANTS ou ADOS LATINES Couples - 2h par semaine	340€ - (5 x 68€)
COMPETITEURS Licenciés (pas d'inscription à ajouter mais licence FFD à régler)	430€ - (5 x 86€)
Suppléments à ajouter à la cotisation pour :	Règlement Annuel
1h de HIP-HOP ou K-POP ou SOLO en plus des cours Latines	A ajouter : 140€
ADULTES	TARIF ANNUEL
Supplément d'inscription à ajouter au 1er règlement	12€ par personne
UN ADULTE 1h par semaine	260€ - (5 x 52€)
UN ADULTE 2h par semaine-	370€ - (5 x 74€)
UN ADULTE en illimité	470€ - (5 x 94€)
UN COUPLE (mariés ou vivant maritalement) 1h par semaine	470€ - (5 x 94€)
UN COUPLE 2h par semaine	630€ - (5 x126€)
UN COUPLE en illimité	770€ - (5 x154€)

Les cotisations payées ne sont pas remboursables

Cours particuliers sur RDV : 40€ les ¾ d'heure Sont acceptés pour le règlement des cotisations :

- -- Chèques ou Espèces,
- Chèques vacances ANCV
- La carte « Pass'Region » pour les lycéens, la carte « Top Départ » pour les collégiens
- Subvention Pass'sport 50€ à déduire de la cotisation (aide du gouvernement rentrée 2024)

Certificat médical obligatoire pour tous les majeurs (les certificats sont valables 3 ans)

Pour les mineurs fiche sanitaire à remplir

Attestation d'assurance extra-scolaire obligatoire pour les mineurs